

## **Chassignet (Louis-Maximilien-Modeste) 1827-1898**

Associé-correspondant (1882)

Membre titulaire (1882-1898)

Vice-président (1884-1885)

Président (1885-1886)

Membre donateur (1898)

Modeste Chassignet est né à Jarville (Anc. département de la Meurthe) le 11 juillet 1827, fils de Pierre-Louis Chassignet (1795-1830), alors receveur des contributions indirectes à Betz (Oise), et d'Anne-Mathilde-Thérèse-Joseph-Reine-Félicité-Wilhelmine-Gasparine Gillet. Le père de cette dernière, Jacques-Louis-Modeste Gillet, est propriétaire de la maison de santé de la Grande Malgrange. Modeste est un neveu d'Élisabeth Chassignet, veuve et nièce du général baron Gruyer et, du côté maternel, un neveu de Nicolas-Antoine-Pascal-Modeste Gillet, jurisconsulte et numismate, conseiller à la Cour de Nancy et associé-correspondant de l'Académie de Stanislas.

Après ses études secondaires, Modeste Chassignet intègre l'École polytechnique (Novembre 1847-septembre 1849). Durant la Révolution de 1848, il se lance dans le mouvement et incline vers les doctrines phalanstériennes mais abandonne rapidement les idées fouriéristes. Sous-lieutenant élève à École d'application de l'artillerie et du génie de Metz (Octobre 1849-septembre 1851), lieutenant en second au 12<sup>e</sup> régiment d'artillerie de Strasbourg (Octobre 1851-mai 1853), il passe au 10<sup>e</sup> régiment d'artillerie de Rennes (Mai 1853-mars 1854) puis au 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie à pied formé à Vincennes (Mars 1854-août 1857). Il est promu lieutenant en premier le 24 mai 1854. Affecté à sa demande à l'armée d'Afrique, il fait campagne en Algérie de Juin 1853 à septembre 1857, dans les provinces de Constantine et d'Alger, et participe à l'expédition de grande Kabylie en 1857. Il reçoit la Médaille coloniale. Il est nommé capitaine en second le 12 août 1857, affecté au 8<sup>e</sup> régiment d'artillerie montée de Rennes et détaché à la manufacture de Tulle (Août 1857-mars 1859).

Dans l'espoir d'obtenir un avancement plus rapide, il décide de passer dans l'intendance. Reçu au concours en mars 1859, il est nommé adjoint de 2<sup>e</sup> classe à l'intendance militaire (Mars 1859-décembre 1861) et envoyé à Mézières et au camp de Châlons. Il fait partie du corps d'observation du maréchal Pelissier pour surveiller le Rhin pendant la guerre d'Italie puis est attaché au 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne au sein du corps expéditionnaire de Syrie (Août 1860-juin 1861). À la suite des massacres de chrétiens perpétrés par les Druzes dans le Mont Liban (mars 1860 à juillet 1860) et à Damas par des Sunnites (9 au 18 juillet), les puissances européennes ont en effet décidé l'envoi d'une expédition chargée officiellement d'apporter une aide aux troupes du Sultan pour rétablir l'ordre dans cette contrée de l'empire ottoman. Au cours de ce séjour au Levant, il a reçu l'hospitalité des Franciscains à Jérusalem. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur le 12 août 1861 et reçoit plus tard l'ordre ottoman du Medjidieh (juillet 1868). Nommé adjoint de 1<sup>ère</sup> classe, grade assimilé à celui de chef d'escadron, le 27 décembre 1861, il est affecté à la sous-intendance de Sarreguemines puis à Nancy, en février 1864. Entretenant des études de droit, il présente une thèse le 9 août 1867, « De la nature et de la forme de la vente. Qui peut acheter ou vendre ». Sous-intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe (Rang de lieutenant-colonel) le 11 août 1867, il est détaché au corps expéditionnaire envoyé pour défendre Rome contre les bandes garibaldiennes. Il reçoit la Médaille de Mentena et la Croix *Pro Ecclesia et Pontifice* (29 avril 1868).

Lors de la guerre de 1870-1871, il assure la subsistance des troupes traversant la subdivision de Nancy et doit se replier à Toul lors de l'invasion prussienne. La ville ayant été contrainte de capituler, il est fait prisonnier et envoyé en captivité à Neubourg, en Bavière, jusqu'en mars 1871. Libéré, il reprend son service normal à Nancy, chargé notamment du

rapatriement des prisonniers de guerre et de l'application, dans les places de Nancy, Toul et Pont-à-Mousson, des clauses de la convention d'occupation de l'armée prussienne. Il est fait officier de la Légion d'honneur le 31 décembre 1872. Enfin, pour des convenances personnelles, il demande sa mise en disponibilité au début de l'année 1876 puis sa mise en retraite en décembre 1878. Il est alors nommé sous-intendant de 1<sup>ère</sup> classe (Rang de colonel) dans l'armée territoriale et reste à Nancy.

Durant et après ses services militaires, Chassignet publie plusieurs ouvrages. De sa campagne au Levant, il donne un *Journal d'une excursion en Palestine* (Nancy, Vve Raybois, 1862). Son *Essai historique sur les institutions militaires, ou la Formation, l'organisation et l'administration des armées en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*, (Paris, Vve. Rozier, 1869) est complété par un appendice, *Plan d'une constitution militaire pour la France*, rédigé pendant sa captivité (Nancy, Vagner, 1871). Dans ses *Études sur la réforme militaire et observations sur l'ouvrage intitulé « l'Armée française en 1879 »* (Paris, Berger-Levrault, 1881) – ouvrage anonyme attribué au général Trochu – il propose la constitution d'un corps d'armée algérien formé d'éléments indigènes et utilisant largement les aptitudes guerrières et la fidélité au drapeau de nos sujets d'Afrique et celle de deux corps d'armée d'avant-garde, entretenus en permanence sur le pied de guerre et toujours en mesure de parer aux éventualités. Il publie encore *Le Général de Verclay, esquisse biographique* (Nancy, Berger-Levrault, 1893).

Modeste Chassignet est un disciple du sociologue Frédéric Le Play. Il est membre de la Société d'économie sociale de Paris. Dans la revue *Réforme sociale*, il donne une « Étude sur les institutions patronales de la cristallerie de Baccarat » (1882), « Les Maronites du Liban (Séance du 12 avril 1886) et une « Enquête sur la condition des petits logements en France et à l'étranger. Ville de Nancy (1889). Il donne encore aux *Ouvriers des Deux Mondes*, publication de la même école, une *Monographie d'un allumeur de réverbères de Nancy* (Paris, Firmin-Didot, 1895).

Modeste Chassignet présente sa candidature à l'Académie de Stanislas. La commission composée de Lucien Adam, l'abbé Mathieu et Antoine de Metz-Noblat (Rapporteur) dresse un bilan flatteur de ses ouvrages militaires. Reçu associé-correspondant le 5 mai 1882, il remercie par lettre du 13 mai. Il est enfin élu membre titulaire le 4 août 1882. Il donne son discours de réception lors de la séance publique du 29 mai 1884, « Souvenirs du Liban » (1883), et fait ensuite les communications suivantes : « Quelques mots sur l'institution des invalides de l'armée » (1884) ; « Un Soldat lorrain dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Général Houchard. 1738-1793 » (1885) ; « Souvenirs du camp de Kab-Elias (Syrie) et d'une excursion aux ruines de Balbek » (1886) ; « Essai historique sur les foires françaises au Moyen Âge » (1889) ; « Souvenirs d'une expédition en Kabylie, du 30 mai au 10 juillet 1854 » (1895). Il assure les fonctions de vice-président puis, président, prononce un discours aux obsèques de Charles Pariset (20 juin 1886) et de Prosper Morey (8 juillet 1886). Il lit enfin son rapport sur les prix de vertu lors de la séance solennelle du 22 mai 1889.

Modeste Chassignet a été présenté le 9 juillet 1880 à la Société d'archéologie lorraine et du Comité du musée historique lorrain par Alexandre Bretagne, Henri Lepage et Paul Delorme et reçu membre titulaire le 18 août. Le 10 avril 1891, il y fait lecture d'une note intitulée « Les foires lorraines » faisant suite à l'essai historique sur les foires françaises présenté à l'Académie de Stanislas. Il est également reçu en 1887 correspondant de l'Académie nationale de Metz sur le rapport d'une commission composée de MM. Box Marcus (Rapporteur) et Félix de Saulcy.

Catholique et animé d'ardents sentiments monarchiques, Modeste Chassignet s'est abstenu, durant ses années de service, de toute action politique. Revenu à la vie civile, il pose plusieurs fois sa candidature aux élections cantonales de Nancy-Est, la dernière fois le 28 juillet 1889, sans succès, contre M. Maringer, maire républicain. Candidat des conservateurs-révisionniste dans la 1<sup>ère</sup> circonscription aux élections législatives des 22 septembre-6 octobre

1889, il connaît un nouvel échec. Il n'est pas plus heureux comme candidat de l'Union libérale aux municipales de mai 1896. La presse républicaine et anticléricale, notamment *L'Est Républicain*, n'a pas ménagé « l'ancien riz-pain-sel », « le marguillier Chassignet », « le cléricale de la plus belle eau » ... Mais il ne s'en dévoue pas moins aux activités associatives et sociales. En 1866, il a fait partie de la commission municipale chargée d'organiser les fêtes du centenaire de la réunion de la Lorraine à la France. Il est administrateur de l'Union des Femmes de France à Nancy (1888), membre du conseil de Nancy de la Société de secours aux blessés militaires (1886), membre du Comité nancéien de la Ligue populaire pour le repos du dimanche en France (1892) et président en 1894. Il fait partie du groupe des anciens officiers, sous-officiers et soldats qui font campagne pour la célébration unanime de la fête de Jeanne d'Arc, selon le vote du Sénat et l'avis favorable de la commission de la Chambre des députés (1897).

Modeste Chassignet a épousé à Metz le 17 novembre 1862 Aimée-Lucie-Antoinette Michaud, née en 1842, fille d'un officier d'artillerie, dont il eut une fille unique. Celles-ci ont été autorisées à le rejoindre durant sa captivité. Devenue veuve, sa femme continue ses œuvres et elle vivait à Rome depuis plusieurs années lorsqu'elle y est décédée, le 13 juin 1916, « comme elle a vécu, en bonne catholique, en française dévouée à la France et à l'Église ». Ses obsèques furent célébrées à Nancy le 17 février 1925. Sa fille, Claire-Lucie-Marie-Marguerite Chassignet, née à Nancy le 16 mai 1865, morte célibataire le 6 août 1942, a consacré ses jours à la piété filiale et à la charité.

Modeste Chassignet est mort à Nancy le 25 février 1898. Ses obsèques sont célébrées le 1<sup>er</sup> mars en l'église Saint-Vincent et Saint-Fiacre, suivies de l'inhumation au cimetière de Préville où un discours est prononcé par Antoine de Metz-Noblat, président de l'Académie de Stanislas. Par son testament du 27 janvier 1898, Chassignet lègue à la ville de Nancy une somme de 50.000 francs dont les revenus sont destinés à la création d'un refuge de nuit pour des femmes temporairement sans asile. La tenue doit en être assurée par des religieuses, avec un crucifix dans les salles pour rappeler que la fondation est due à la charité chrétienne. La somme étant insuffisante, la municipalité demande de pouvoir utiliser ses revenus pour accorder des secours de loyer à des femmes nécessiteuses mais, grâce à des fondations ultérieures, un asile de nuit est inauguré en avril 1909. Chassignet fait également un don à l'Académie pour fonder un prix de vertu quinquennal à décerner à « la femme, fille, épouse ou veuve de nationalité française paraissant la plus méritante et la plus digne d'intérêt ». Alain Petiot. Juillet 2025]



**Louis-Maximilien-Modeste Chassignet**  
Carnoy, *op. cit.*, p. 43

Archives de l'Académie de Stanislas, dossier de Modeste Chassignet ; Archives nationales, Légion d'honneur, LH//500/76 ; Michel CAFFIER, *Dictionnaire des littératures de Lorraine*, Éditions Serpenoise, 2003, vol. 1, p. 218 ; Henry CARNOY, *Dictionnaire biographique des hommes de l'Est*, Paris, imprimerie de l'Armorial français, 1903, p. 43-45 ; J. FAVIER, *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas (1750-1900)*, Nancy, Berger-Levrault, 1902, p. 84 ; *Journal de la Meurthe et des Vosges* (5 et 10 août 1916) ; *La Croix de Lorraine* (29 mai 1898) ; *Journal de la Société d'archéologie Lorraine et du comité du Musée Lorrain* (1880), p. 166, 213, (1891), p. 101, 156-156, (1898), p. 74 ; *L'Espérance. Courrier de Nancy* (30 juillet, 14 septembre 1889) ; *L'Est Républicain* (27 février 1898, 14 mai 1898) ; *Le Progrès de l'Est* (26 février 1898).